

## **ROSELIÈRES, comment les rendre plus attractives pour le gibier d'eau ?**

(article d'Yves THONNERIEUX,  
paru dans la revue Plaisirs de la Chasse)



*Le héron cendré : un habitué de la roselière*

**La roselière n'est pas un milieu en équilibre, mais un état transitoire de l'évolution naturelle d'une zone humide. Sur la base de ce constat, l'homme est appelé à intervenir pour préserver la spécificité biologique de ce regroupement végétal situé à l'interface entre la terre et l'élément aquatique.**

" Ces grands roseaux mouillés " mis en vedette par la plus célèbre chanson du répertoire de Trénet ne sont pas précieux qu'aux poètes : tout un monde fait de plumes, d'écailles et d'ailes nervurées habite cet univers mi-aérien, mi-aquatique.

L'envol précipité d'un chipeau surpris à l'orée d'une phragmitaie par le pas botté du chasseur, la douzaine de boules noires encapuchonnées de vermillon qui suit en nageant la silhouette sombre de la mère foulque à travers un dédale de tiges vertes entrecroisées, la sinuosité reptilienne du héron pourpré statufié par l'affût, les vocalises aigrettes de la rousserolle dans la structure géométrique d'une forêt de tiges dressées..., sont autant d'images et de sons étroitement associés à la roselière. Car derrière ce paravent végétal, des milliers d'existences se sentent à l'abri ; si ce n'est en permanence, au moins en certaines circonstances ou à des moments bien précis de leur cycle vital.

Nul ne sait précisément quelle surface occupent en France les roselières. Dans les années 80, elles étaient estimées à 15 000 ha. Plus récemment (1999), un travail d'inventaire, coordonné en Bourgogne par l'ONCFS, a attribué à cette formation végétale 1 % de la surface totale de la région considérée. Faut-il pour autant extrapoler ce taux à l'ensemble de notre pays ? Il serait hasardeux de s'aventurer sur un terrain si instable (qu'on nous pardonne ce mauvais jeu de mots), car l'abondance des roselières n'est pas la même, selon qu'on se situe sur le littoral atlantique (songer à cette égard à la Grande Brière) ou au cœur du Massif Central...

### **Moins de roselières qu'autrefois**

La régression des roselières s'inscrit dans un contexte général qui a des racines historiques dont on peut jalonner les deux grandes étapes : au Moyen-Âge, à l'initiative des " moines carpistes ", de grandes régions d'étangs dévolues à la pisciculture furent créées, pour répondre à l'interdiction de consommer de la viande les " jours maigres " ; ceux-ci étant alors beaucoup plus nombreux que le simple énoncé des vendredis. Cet impératif religieux a sans doute marqué l'âge d'or des roselières à l'échelle de notre pays.

Mais les miasmes paludiques associés aux zones humides décimaient des centaines de milliers de gens chaque année. Avec une espérance de vie n'excédant pas la trentaine, des régions comme la Dombes étaient perçues comme des terres de désolation. Le Siècle des Lumières fut aussi celui des grands travaux d'assèchement. Par la suite, les avancées de la médecine combinées aux progrès de la chimie reléguèrent le moustique au dernier rang des préoccupations de nos arrière-grands-parents. Et, pour un court laps de temps, les zones humides regagnèrent quelque peu du terrain. Plus près de nous, les " espaces mouillés " considérés dans leur ensemble ont pâti des aménagements de l'espace rural ; et les roselières ont à nouveau dû reculer, sans grand espoir de retour désormais. Néanmoins, deux catégories d' " utilisateurs de la nature ", les naturalistes et les chasseurs, sont leurs plus fervents défenseurs.

### **Il y a roseau et roseau...**

Les " roseaux " (au sens néophyte du terme) sont des plantes au port altier qui ont les pieds dans la vase et les tiges au vent ! Rassemblés en communautés plus ou moins importantes, ces végétaux ceignent les berges des étangs, colonisent les gravières et peuplent les bordures des rivières et les estuaires.

Leur système d'occupation du milieu est très performant ; en premier lieu, grâce au développement de solides rhizomes (un seul pied pouvant donner jusqu'à 20 m<sup>2</sup> de roselière en 3 ans !). Le mode de dissémination éolien de leurs semences - celles-ci étant à la fois plumeuses et abondantes - est un autre facteur du dynamisme colonisateur des " roseaux ".

Sous ce terme générique on englobe plusieurs espèces dont le chef de file est le phragmite. En Bourgogne, les trois-quarts de la superficie des roselières reviennent à cette graminée géante. L'autre roseau " dominant " (le " vrai ", somme-nous tentés d'écrire, en tous cas celui de la fable de La Fontaine) est le typha ou quenouille d'eau ou encore massette. Son réceptacle fructifère, allongé et comme recouvert de velours, est suffisamment suggestif pour qu'une telle richesse de vocabulaire soit accolée à ce joli végétal, représenté en France par deux espèces. La glycérie aquatique et l'alpiste roseau sont deux autres postulants sérieux à la colonisation des berges. L'un et l'autre appartiennent, comme le phragmite, à la tribu des graminées. Le terme de " jonc " s'applique à tort à un cinquième constituant de la roselière, le scirpe lacustre, dont la tige grêle est privée de feuilles.

Là où ils existent, les véritables joncs poussent en retrait de la roselière proprement dite, par moins de 30 cm de fond, sur des berges dont le profil en pente douce autorise une zonation végétale par ceintures concentriques fondées sur la profondeur relative de l'eau. Nous n'entrerons pas dans les détails ; car si l'homme est bien " le roseau pensant " décrit par le philosophe Pascal, la complexité du peuplement végétal des zones humides serait de nature à dérouter le plus attentif de nos lecteurs !

On retiendra simplement que les termes de phragmitaie, de typhaie et de scirpaie ont été taillés sur mesure par les botanistes pour nommer les roselières d'après leur espèce dominante. Cette terminologie ne s'oppose pas, d'ailleurs, à ce que des espèces minoritaires s'immiscent parmi les " roseaux ", y compris de manière aussi peu discrète que peut l'être la floraison des iris jaunes au printemps ou des salicaires, quelques mois plus tard.

### **De l'importance des roselières pour les oiseaux**

En nous appuyant sur l'exemple concret d'une région d'étangs bien connue entre Bourg-en-Bresse et Lyon, la richesse avifaunistique des roselières est perceptible au travers de cette citation de Philippe Lebreton, tirée du " guide du naturaliste en Dombes " des éditions Delachaux & Niestlé : *" Bien que la partie aérienne des roselières meure et se dessèche en mauvaise saison, elle subsiste sur pied, offrant ainsi un couvert notable à longueur d'année. Il faudra cependant attendre la repousse printanière pour que les rousserolles et la locustelle puissent y accrocher leurs nids, au début de mai. En périphérie, surtout si le peuplement végétal est relativement lâche, des oiseaux plus inféodés aux zones voisines peuvent venir coloniser l'étage inférieur de la roselière, au ras de l'eau : on retrouve la foulque et le grèbe huppé, tandis qu'apparaissent le fuligule milouin et la mouette rieuse, parfois accompagnée du grèbe à cou noir. Plus spécifiques de cette zone sont le grèbe castagneux, le râle aquatique et la poule d'eau. Au même " rez-de-chaussée " nichent encore les butors blongios et étoilé. A l'étage supérieur, les tiges robustes des roseaux et des scirpes sont un matériau idéal pour de grosses espèces aviennes : rabattant la partie supérieure des tiges, le héron pourpré élabore une solide plateforme pouvant atteindre 30 cm de hauteur, le double voire le triple en diamètre. L'année suivante, la structure délaissée par les hérons pourra être rafraîchie et occupée par le busard des roseaux. Riche en espèces nidificatrices - auxquelles elle offre un habitat remarquablement camouflant, en raison de sa densité - la roselière est par contre un milieu nourricier d'intérêt plus limité (elle accueille toutefois des passereaux en hiver, dont la mésange bleue à la recherche de larves d'insectes )"*

Insistons sur la localisation géographique particulière de l'extrait qui précède. Transposée à la Camargue, la roselière serait inévitablement associée à la panure (= ex-mésange) à moustaches, à la lusciniolle (une fauvette paludicole méridionale) et aux remises hivernales de nettes ou de morillons qui, les jours de Mistral, se placent sous la protection des massifs de phragmites ourlant les berges du Vaccarès, du côté de la Capelière.

### **La roselière aux multiples bienfaits**

Tout un monde subaquatique hante la partie immergée des roselières : le brochet se reproduit dans cet espace planté de tiges et la carpe vient s'y nourrir. A l'heure de sa métamorphose, la larve de libellule, s'extrait de l'onde, se hisse laborieusement sur la hampe d'un roseau et troque sa combinaison de " monstre des profondeurs " contre une jolie paire d'ailes transparentes qui fera de l'insecte adulte un spécialiste des raids aériens. L' " escalade en roselière " est une activité largement plébiscitée par la rainette dont les doigts adhésifs parviennent, avec une étonnante facilité, à gagner un point de vue élevé du haut duquel le batracien se laissera bercer par le vent.

Même intérêt de l'homme pour les roselières. Il fut un temps où les populations rurales utilisaient communément les roseaux comme matériel artisanal, de construction et de production agricole. Les feuilles du typha et celles du scirpe lacustre servaient ainsi au rempaillage des chaises. L'usage du roseau pour recouvrir

les toits, faire des palissades, nourrir le bétail et lui procurer sa litière est largement passé de mode. Pourtant, le faucardage réalisé dans le delta du Rhône et quelques zones marécageuses côtières participe encore plus qu'on ne croit à l'économie locale. C'est ce qu'expliquent J.-M. Sinnassamy et A. Mauchamp dans la brochure " Roselières : gestion fonctionnelle et patrimoniale " :

*" Les roselières en Camargue et Petite Camargue s'étendent sur 8 000 ha dont 2 000 ha sont exploités pour le chaume. La récolte représente un million de bottes utilisées pour la toiture à 90 %. Cette activité, dans le grand delta du Rhône, constitue 75 % du marché français de la toiture de chaume (environ 800 000 bottes / an ; contre 150 à 180 000 bottes / an en Baie de Seine et en Brière) ; et le chiffre d'affaires à l'export représente 35 % des deux millions d'Euros annuels. " Les pays acheteurs sont principalement la Belgique, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. Le roseau trouve aussi des applications dans le compostage. Pour ses longues fibres et sa teneur en cellulose qui dépasse 50 %, on l'oriente également vers l'industrie textile et celle de la pâte à papier. La Russie parvient même à lui trouver un débouché inattendu, sous forme de fécule dans l'alimentation humaine !*

La capacité épuratoire de ces plantes commence aussi à faire parler d'elle. Les nitrates et les phosphates contenus dans l'eau sont fixés par la matière végétale des roselières. Aucun filtre n'est plus naturel ni meilleur marché que celui-là ! Et de nombreuses communes confrontées à une pollution de leurs eaux de surface par les effluents agricoles se tournent aujourd'hui vers les roselières, qui marquent ainsi des points là où on ne les attendait pas.

Etude en cours Depuis 3 ans, sous l'égide de l'ONCFS, 2 000 personnes (des professionnels pour la plupart, recrutés dans les rangs de la garderie nationale et parmi les agents des fédérations départementales de chasseurs) participent à la collecte d'informations sur les roselières. On cherche ainsi à évaluer la qualité de cet habitat pour la faune. Deux groupes d'espèces animales sont retenus comme bio-indicateurs dans le cadre de cette enquête : les oiseaux et les odonates (qui correspondent aux libellules et aux demoiselles).

Il ressort d'une première exploitation des données que même de petites surfaces occupées par les " roseaux " peuvent présenter un grand intérêt pour un nombre élevé de ces insectes. Il s'avère aussi que les zones agricoles mitoyennes d'une roselière influent souvent de façon négative sur sa richesse en odonates, pour des raisons qu'on peut raisonnablement relier aux transferts, par ruissellement, des substances chimiques. Au total, les roselières de notre pays jouent un rôle pour une centaine d'espèces différentes de libellules et de demoiselles !

Le sort de 30 espèces d'oiseaux est de même étroitement tributaire des formations de " roseaux ". C'est dans la moitié sud de notre pays que la richesse avifaunistique des roselières est la plus grande. Plusieurs paramètres, liés à la qualité du milieu, influent favorablement sur la diversité des oiseaux qui se partagent cet univers amphibie. Parmi ces facteurs, la hauteur de l'eau a son importance (un déficit est préjudiciable). On note aussi, qu'à la différence des libellules, les faibles superficies sont pénalisantes pour les oiseaux. Les zones d'eau libre participent par contre à la richesse ornithologique des roselières. Il en va de même, d'une façon générale, pour tous les éléments introduisant une rupture dans l'homogénéité du couvert végétal. Ce sont autant d'aspects, parmi d'autres, à prendre en compte à l'heure de la restauration, de l'aménagement ou de l'entretien de cette composante essentielle de nos zones humides.

La seconde partie de cet article donne quelques clés se rapportant à la gestion des roselières dans une optique cynégétique.

## **L'aménagement d'une queue d'étang**

Intervenir sur les roselières pour en rectifier l'aspect permet tout à la fois de limiter les risques d'envasement ou d'atterrissement et de créer une plus grande diversité d'habitats pour la faune avienne. L'idée maîtresse est d'offrir aux oiseaux, tout spécialement aux anatidés, un milieu en rupture avec le caractère généralement homogène des roselières.

De nombreuses queues d'étangs, colonisées par les roseaux, présentent un peuplement uniforme dont l'unique lien avec l'eau libre se situe là où le front des végétaux s'arrête net. Une telle configuration ne profite guère qu'à certains ardéidés (héron pourpré, butors), au busard des roseaux et aux passereaux paludicoles (rousserolles, panure...). Les canards trouvent rarement leur compte dans un milieu si fermé qui les maintient en lisière, à l'exception notable de la sarcelle d'hiver, dont la petite taille peut plus facilement s'accommoder d'une infiltration à la nage au sein du réseau de tiges serrées.

### Figure 1

La figure 1 montre l'état initial d'une roselière homogène. Des saules ourlent la berge, attendant le feu vert à une colonisation plus générale, qui interviendra forcément avec les années. Car la vocation d'une roselière est bien de préparer le terrain aux éléments botaniques qui parviendront à relayer les roseaux sur la base d'un socle fabriqué par l'enchevêtrement des rhizomes.

### Figure 2

Sur la figure 2, la superficie de la roselière a été réduite d'un tiers. Des claières ont été aménagées près des berges, créant des lisières périphériques. Deux chenaux rectilignes, qui se rejoignent au cœur du massif, favorisent sa pénétration par des oiseaux se déplaçant à la nage ou en vol rasant. D'autres travées plus petites leur offrent des remises abritées et se révèlent très favorables aux affûts halieutiques de plusieurs espèces de hérons. Une roselière de cette sorte reste encore hautement attractive pour les oiseaux déjà mentionnés à propos de la figure 1 et ouvre d'avantageuses perspectives alimentaires et nuptiales aux palmipèdes et assimilés (foulque, poule d'eau et grèbes). Les canards y disposent en outre d'un bon potentiel de refuges pour muer en été. Le revers de la médaille, est que l'ensemble de ces couloirs profite aussi, hélas, au rat musqué et au ragondin dont il conviendra d'intensifier le piégeage.

### Figure 3

La figure 3 accorde une moindre part à la roselière. Fragmentée en îlots disjoints, celle-ci sied aux anatidés reproducteurs et aux passereaux paludicoles mais n'est plus propice au héron pourpré et aux butors ; encore moins au busard. En hiver, l'importante surface en eau libre, séparée par un étroit goulet de l'étang proprement dit, joue son rôle de refuge thermique pour les oiseaux d'eau nageurs (en particulier les jours de grand vent). La création de deux îlots aplanis accroît la diversité du site : les oiseaux s'en serviront de reposoirs secs ou y installeront leurs nids.

#### Figure 4

En 4, l'installation d'une digue équipée d'une bonde, se traduit par la création d'un petit étang indépendant du premier. Cette particularité est de nature à plaire au pisciculteur : lorsque l'étang principal est vidé dans l'optique de la pêche, les poissons non prélevés (géniteurs ou jeunes sujets) peuvent immédiatement profiter d'une remise en eau partielle de la cuvette par simple ouverture des vannes qui commandent le petit réservoir annexe. Le chasseur n'est pas pénalisé par ce mode de fonctionnement fondé sur le principe des vases qui communiquent : temporairement exondée, une queue d'étang livre aux oiseaux sondeurs (limicoles et certains canards) des espaces meubles riches en animalcules. En outre, dans le cas d'une roselière ancienne en phase d'atterrissement, la maîtrise du niveau d'eau peut rétablir une inondation là où les roseaux restaient constamment les pieds au sec avant l'établissement de la digue.

#### Figure 5

##### **La roselière " idéale "**

Le sauvaginer dont le territoire de chasse inclut une roselière telle que celle-ci est un homme heureux ! Chenaux, clairières et îlots végétalisés ou non composent un ensemble d'une diversité absolue qui casse l'homogénéité initiale de la roselière. Disons le tout net : ce résultat se gagne au prix d'un travail acharné.

La création de clairières en contact avec l'eau libre fait appel à des bulldozers, lorsque l'étang est vidé. On redessine ici ou là le profil de la cuvette, en jouant sur sa profondeur relative. Aux endroits surcreusés, les roseaux n'ont plus pied et s'effacent au profit de clairières en eau libre dont les contours grossièrement circulaires délimitent des havres de tranquillité pour l'avifaune aquatique. Ces trouées communiquent avec l'étang proprement dit par des goulets d'étranglement ou des chenaux.

Des chenaux, il en existe par ailleurs tout un réseau, avec un bras principal et des ramifications secondaires. Un chenal digne de ce nom a plusieurs mètres de largeur à sa conception, car la végétation des bordures tend à reconquérir l'espace perdu et à rétrécir la saignée en très peu de temps.

Les mottes de la roselière, arrachées à la pelleteuse, sont dispersées de part et d'autre du couloir qu'on vient de créer. On laisse ces matériaux à l'état de monticules ou on les tasse avec le godet du bras métallique articulé pour les transformer en banquettes. La matière végétale ainsi compactée est recouverte d'une couche argileuse prélevée au fond du chenal. Cette bordure bien aplanie sera recherchée par les hérons en action de pêche et plaira aux anatidés qui sortent de l'eau pour se reposer bien au sec. Les monticules de mottes brutes, en se végétalisant à nouveau, créent quant à eux des sites de nidification appréciés ou des points d'observation dominants pour l'avifaune aquatique. D'où l'importance de varier les techniques pour obtenir une capacité d'accueil optimale.

Le matériel de démontage, la matière organique et l'argile obtenus par le creusement des clairières représentent un tel volume qu'il est souvent nécessaire de procéder à une évacuation. Mais tout ou partie peut se voir recyclé en îlots (on en découvre deux sur le dessin) ou en levées de terre sur les berges. Les premiers sont d'un intérêt évident en tant que reposoirs ou sites de ponte ; les secondes permettent de façonner un talus derrière lequel le chasseur peut accéder aux points stratégiques de l'étang sans éveiller l'attention des oiseaux.

Pour des éléments d'information très complets sur les roselières, nous renvoyons le lecteur à trois brochures de l'Atelier Technique des Espaces Naturels, 2 place Viala 34060 Montpellier cedex 2 (tél. 04 67 04 30 30 ; courriel [aten@espaces-naturels.fr](mailto:aten@espaces-naturels.fr)).

\* " Favoriser la Vie des Etangs " (Jacques Trotignon et Tony Williams) : ouvrage malheureusement épuisé (les dessins reproduits dans notre article sont inspirés de cette brochure) ;

\* " Des Etangs pour la Vie : Améliorer la Gestion des Etangs " (Jacques Trotignon) : 15,24 Euros + 2,29 Euros de frais de port ;

\* " Roselières : Gestion Fonctionnelle et Patrimoniale " (Jean-Marc Sinnassamy et André Mauchamp) : même prix que le précédent.

(nota : le second de ces trois ouvrages, en s'intéressant à la gestion générale des étangs, fourmille d'exemples concrets et de suggestions, bien au-delà du cadre restrictif des roselières : aussi le conseillons-nous sans réserve.)

#### **Encadré 1 :**

#### **Aérer les bordures d'étangs par l'intervention mécanique ou le pâturage.**

*" L'ouverture linéaire des roselières au niveau de leur contact avec la terre ferme constitue déjà en soi une valorisation intéressante des massifs. La zone d'eau peu profonde qui apparaît, suite à la suppression de la végétation (par girobroyage et rotavator), est propice au insectes, aux batraciens, aux reptiles et à plusieurs espèces d'oiseaux (colvert par exemple). "* C'est ce qu'écrit Jacques Trotignon.

Ces ouvertures, pratiquées sur les bordures extérieures des roselières, font partie des aménagements cynégétiques classiques, réalisés à moindre coût sur les étangs de la Brenne.

Et Jacques Trotignon de poursuivre : *" Le pâturage représente l'outil idéal pour entretenir et valoriser les clairières aménagées en bordure des grandes roselières. Pour être mené à bien, il suppose cependant que l'on dispose d'espaces de repli où les animaux utilisés -vaches ou chevaux- pourront être parqués à certaines époques de l'année ; notamment au printemps, si l'on souhaite favoriser le développement de certaines plantes ou ne pas perturber la nidification des oiseaux. Si le résultat recherché est le maintien d'un milieu ouvert, le pâturage permet l'expression d'une biodiversité optimale. A l'opposé, le recours au seul girobroyage conduit à une homogénéisation de la structure de la végétation et, par comparaison, à un appauvrissement certain de la flore et de la faune. Parmi bien d'autres espèces, les canards (colverts, chipeaux, sarcelles d'hiver), les foulques et les poules d'eau apprécient de telles clairières entretenues par le bétail pour se nourrir, se toiletter et se reposer. "*

Jean-Marc Sinnassami et André Duchamp insistent, de leur côté, sur le juste équilibre à trouver lorsqu'on confie à des animaux domestiques le soin de maintenir ouvert le bord des étangs : *" L'utilisation de l'espace par les troupeaux n'est pas uniforme et les bêtes recherchent leur nourriture en priorité sur les milieux les plus accessibles. Certaines zones, suivant la portance du sol, la profondeur d'eau, le couvert végétal (présence de buissons, de haies, embroussaillage), seront naturellement protégées. Par précaution, il convient de tenir compte de la disponibilité des pâturages pendant la plus mauvaise saison (dans le cas où les*

*animaux sont maintenus sur l'étang toute l'année : ndlr) ; ce afin de fixer des seuils au-dessus desquels des risques de surpâturage sont possibles. A l'inverse, choisir des seuils trop bas compromet l'efficacité de l'outil pâturage. (...) Les critères de choix du bétail doivent tenir compte aussi bien des spécificités du terrain que de celles des races en relation avec le contexte plus général de l'espace considéré (races utilisées dans la région, économie locale, opportunités, contraintes d'aménagement, etc.). (...) En Camargue, il est estimé que les besoins de fourrage d'un équin équivalent ceux de deux bovins. D'autre part, les chevaux consomment préférentiellement les graminoides (groupe botanique auquel plusieurs espèces de " roseaux " appartiennent : ndlr), alors que les bovins ont une nourriture plus diversifiée. Enfin, les chevaux Camargue ont une plus forte portance et un impact mécanique plus faible que les bovins. Les sabots fourchus de ces derniers endommagent les sols tourbeux et les roselières. "*

Ces considérations, livrées en vrac, montrent en tous cas que l'utilisation du bétail pour la gestion des zones humide réclame une solide dose des savoir faire ou des années de tâtonnements avant de parvenir au dosage adéquat.

### **Encadré 2 : Le feu, outil de gestion ?**

Jean-Marc Sinnassamy et André Mauchamp écrivent : " Deux aspects essentiels vont influencer l'impact du feu sur une roselière : la saison et le degré d'humidité de la roselière. La saison reflète le degré de développement, la teneur en eau des tiges et le niveau des échanges rhizomes / tiges. Un feu pendant la saison de croissance diminuera le niveau de réserve dans les rhizomes. Un feu en hiver libérera l'espace pour l'année suivante. Dans les deux cas, il convient de considérer l'impact sur la faune. Le degré d'humidité de la roselière influence le temps de passage du feu. Plus un feu va rester longtemps, plus les organes souterrains risquent d'être affectés. Le maintien ou non d'une lame d'eau permet de moduler ces effets. Les modalités de mise en œuvre d'un feu de roselière sont les suivantes :

- \* Se renseigner sur la réglementation locale en préfecture (dates autorisées) ;
- \* Prévenir les autorités (gendarmerie, pompiers) ;
- \* Garder des zones intactes pour une colonisation rapide par la faune ;
- \* Bien délimiter la zone (pare-feu de plusieurs mètres de large, réalisés par une coupe manuelle ou par un engin, suivant la taille) ;
- \* Consulter la météo et agir lors de vents favorables à la direction que l'on souhaite ;
- \* Procéder à la mise à feu de petites zones ;
- \* Pour amorcer le feu, utiliser des branchages et des plantes sèches plutôt qu'un liquide inflammable ;
- \* Pour un feu " léger " (c'est-à-dire n'affectant que les parties aériennes au-dessus de 10 cm du sol), maintenir une lame d'eau (10 à 20 cm) dans la roselière ;
- \* Surveiller le développement du feu et prévoir les moyens d'action (personnel, extincteur, pelle, etc.). "



### Encadré 3 : Créer une roselière

Empruntons à nouveau à Jean-Marc Sinnassamy et André Mauchamp les conseils suivants : « *Il existe plusieurs techniques de réimplantations des roseaux : à partir de rhizomes, de tiges ou de graines. (...) Les conditions de germination étant très étroites, on ne devra pas hésiter à employer plusieurs techniques simultanément. Souvent, puisque le roseau est potentiellement dominant sur une large gamme de milieux, il vaut mieux intervenir sur la gestion de l'eau pour créer des conditions favorables à son développement que d'investir dans des opérations de réimplantations lourdes. Les graines sont récoltées à la fin de l'automne (novembre, décembre), stockées au sec, puis semées le printemps suivant. Une germination préalable peut augmenter les taux de réussite, puisqu'en milieu naturel, le succès de germination peut être très aléatoire. Elle est stimulée par des températures élevées (25-30°). En Hollande et en Angleterre, les graines germées ont souvent été mélangées avec un support de germination (pâte à papier, sable), puis dispersées manuellement ou par avion, suivant la superficie des zones à traiter. Des plantules peuvent être obtenues à partir des graines, collectées à l'entrée de l'hiver, puis plantées dans des pots. Lorsqu'il n'y a plus de risque de gel, les plantules sont ensuite transplantées sur le terrain, préalablement préparé afin d'éviter des compétitions avec d'autres espèces (...). La transplantation des rhizomes apparaît comme une technique plus efficace et moins contraignante que l'utilisation des graines. Elle se pratique manuellement ou à l'aide d'engins de type pelleuse. Les fragments de rhizomes doivent comporter au moins un entre-nœud intact. (...) Ils doivent être collectés avant que les hydrates de carbone n'aient été utilisés, c'est-à-dire en hiver. (...) Les jeunes tiges coupées ont aussi la capacité de former de nouvelles racines aux nœuds. Il faut, de préférence, sélectionner les tiges qui ont peu de feuilles (de mai à début juin) et les couper en incluant un nœud. On les placera ensuite dans des eaux riches en nutriments, là où on souhaite réimplanter, ou bien sous serre. La survie est plutôt faible mais compensée par le grand nombre. »*